BROCANTE



TEMPLOUX

Temploux, le 18 août 2018

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez certainement, cette année la brocante de Temploux aura lieu les 25 et 26 août. Le comité est bien conscient que cette manifestation, vu l'affluence de visiteurs, peut provoquer quelques désagréments pour tous les riverains de Temploux et de Suarlée.

Afin de limiter au maximum les problèmes de circulation dans votre quartier, notamment avec les navettes de bus, la ville a pris un arrêté communal pour régler le trafic dans votre rue.

Cet arrêté vous concerne particulièrement. Celui-ci prévoit notamment :

- article 5 : du samedi 25/08 à 6h au dimanche 26/08 à 20h
    - le stationnement des véhicules sera interdit rue d'Orthey et la circulation y sera interdite de la rue Carlier vers la chaussée de Nivelles **et dans ce sens.**
    - une interdiction de tourner à droite sera instaurée au débouché du chemin des Loriots et de la rue Capitaine Aviateur Jacquet sur la rue d'Orthey. (excepté TEC)
    - La circulation des véhicules (excepté riverains, desserte et TEC) et le stationnement des véhicules (côté droit au départ de la rue d'Orthey) seront interdits
        - Rue Carlier
        - Rue de Zualart
        - Rue Philippot
        - Rue de la Grotte
    - le stationnement des véhicules sera interdit :
        - Rue des trappes
        - Rue capitaine Aviateur Jacquet

Je tiens à vous signaler que les bénéfices engendrés par la brocante de Temploux sont redistribués en partie à toutes les associations du village et notamment aux scouts de Suarlée

En espérant que ce courrier retiendra toute votre attention, recevez, Mesdames, Messieurs, mes meilleures salutations

Pour l'ASBL Brocante Temploux,
Luc Halleux

081/567317